



Paris, le 13 mai 2025

# Communiqué de presse

La FNADAC lauréate du dispositif « Soutenir les Alternatives vertes 2 » de France 2030 : lancement du programme Chrysalide, au service de la transition écologique de l'action culturelle publique

La FNADAC (Fédération Nationale des Associations de Directrices et Directeurs des Affaires Culturelles) est heureuse d'annoncer qu'elle figure parmi les 14 lauréats du dispositif « Soutenir les Alternatives vertes 2 » de France 2030 avec son programme Chrysalide !

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif « Soutenir les Alternatives vertes 2 » de France 2030 opéré pour le compte de l'Etat par la Banque des Territoires (Caisse des dépôts), **CHRYSSALIDE** consiste en un programme de formation-action dédié à la transformation durable de l'action et des politiques culturelles sur les territoires.



## Contexte et enjeux

Face à l'urgence écologique, sociale et économique, les collectivités territoriales sont appelées à repenser leurs modèles d'action, y compris dans le champ culturel. La nécessité d'ancrer les politiques culturelles dans une logique de transition durable devient aujourd'hui un impératif stratégique.

Dans ce contexte, la FNADAC (Fédération nationale des directrices et directeurs des affaires culturelles des collectivités territoriales) initie le programme Chrysalide, un dispositif de formation-action innovant conçu pour accompagner les agents territoriaux dans la mise en œuvre de démarches durables, intégrées et répliquables au sein de leurs équipements culturels et plus largement de leurs politiques et stratégies culturelles.

## **Concept**

### ■ **Un programme de formation-action innovant pour accélérer la transition culturelle durable des collectivités, modélisable et ancré dans les territoires**

Chrysalide est un programme de formation-action en 6 modules, déployé sur 24 mois, à destination :

- Des DACs (directeurs et directrices des affaires culturelles) ;
- Des agents territoriaux en charge de la gestion d'équipements culturels ;
- Et plus largement, des agents d'autres directions (transition écologique, développement économique, innovation, numérique, aménagement...) ayant un lien avec les politiques culturelles, ainsi que d'autres acteurs culturels territoriaux

Pensé comme un levier d'accompagnement stratégique pour les collectivités, Chrysalide propose une démarche intégrée, outillée et répliquable pour impulser et piloter les transitions écologique, sociale et culturelle dans les établissements culturels publics.

### ■ **Une approche systémique et collaborative**

Fondé sur une méthode participative et inspiré des concepts de **stratégie RSE/RSO**, de **maîtrise d'usage** et d'**intégration écosystémique**, Chrysalide propose d'accompagner les collectivités dans l'élaboration de diagnostics partagés, la co-construction de feuilles de route stratégiques, la mise en œuvre de démarches évaluatives et l'expérimentation de nouveaux modèles d'action.

## **Objectifs visés et réalisations attendues**

### ■ **Chrysalide vise à :**

- Outiller les agents pour qu'ils puissent diagnostiquer, évaluer et piloter eux-mêmes des démarches de transition au sein de leurs équipements culturels ;
- Expérimenter la méthode dans des territoires pilotes et permettre leur répliquabilité
- Renforcer la professionnalisation du secteur culturel sur les enjeux de durabilité et en matière d'innovations écoresponsables
- Fournir aux partenaires publics des données qualifiées et exploitables pour nourrir les politiques culturelles.

### ■ **Pour cela, plusieurs réalisations sont attendues**

- La conception d'un référentiel dédié, adapté et coconstruit avec les territoires d'expérimentation, agrémenté d'une méthode et d'outils de diagnostic et d'autoévaluation, et qui aura vocation à être intégré dans les dispositifs de transition écologique développés par le ministère de la Culture au service des territoires
- La formalisation de contenus de formation en accès open source
- La mise en place d'un outil de d'observation et d'un centre de ressources accessible au plus grand nombre

## **Méthodologie et contenu**

- **Mis en œuvre par l'équipe opérationnelle de la FNADAC, avec l'appui de partenaires nationaux et d'un talent-pool d'experts pluridisciplinaire, le programme sera est déployé sur 24 mois et s'articule autour de 6 modules séquentiels et progressifs : formation-sensibilisation - référentiel, outils et diagnostics - conclusions et consolidation - partage et enseignements - stratégie, plans d'action et mise en œuvre - dissémination et capitalisation**

## ■ Des thématiques au cœur de l'actualité culturelle, écologique et des enjeux d'innovation

Les contenus de formation-action aborderont, entre autres :

- Les enjeux de **sobriété technique et numérique** dans les équipements culturels ;
- **L'économie circulaire** dans les projets artistiques ;
- La soutenabilité des **bâtiments culturels** ;
- Les **mobilités** culturelles ;
- Les **nouveaux usages** des lieux culturels en réponse aux attentes sociétales ;
- Les **compétences** de la transition et la transmission interprofessionnelle.

## ■ La question des innovations éco-responsables sera également abordée sous plusieurs angles

- L'intégration de **l'innovation d'usage**, de **processus et technologique** (IoT, capteurs, matériaux durables...) dès les phases de diagnostic et de préconisation ;
- La mise en **synergie des acteurs** territoriaux au-delà du seul champ culturel ;
- L'appropriation de **nouveaux modèles économiques durables**, prenant en compte les impacts sociaux et environnementaux.

## **Cibles et parties prenantes : un panel large de DACs et acteurs culturels et 12 territoires d'expérimentation**

Le programme cible **400 agents** issus du réseau FNADAC, avec un focus sur **12 territoires d'expérimentation partenaires, dont 7 territoires dits "premium"** qui, en contrepartie d'une participation financière, bénéficieront d'un accompagnement renforcé pour tester le référentiel et les outils d'évaluation coconstruits, réaliser des diagnostics, mettre en place des stratégies et des plans d'actions et initier leur mise en œuvre.

Certains modules seront ainsi ouverts à un panel large de participants, dans un objectif de formation et de sensibilisation du plus grand nombre.

D'autres seront réservés aux territoires d'expérimentation partenaires confirmés à ce jour :

- Pour les « premium » : Ville de Paris, Ville de Cergy, Ville de Tours, Ville de Millau, CA Grand Paris Sud, Région Centre Val de Loire, Ville de Tournefeuille
- Et les 5 autres : Ville de Sète, Ville d'Anglet, Dracénie Provence Verdon Agglomération, CC Val d'Argent, CC Seille Grand Couronné

## **Capitalisation et diffusion**

À l'issue du programme :

- Les agents formés seront autonomes dans la conduite de démarches de transition ;
- Les territoires expérimentateurs pourront étendre la méthode à d'autres équipements ;
- Des outils, rapports, ressources et données seront diffusés à l'ensemble des collectivités, y compris hors réseau FNADAC ;
- Une plateforme d'observation et de veille facilitera la diffusion des apprentissages à long terme.

## Une première étape de franchise avec le Comité de Pilotage de lancement du 1er avril 2025

Le comité de pilotage du programme s'est réuni pour la première fois à Paris le 1er avril 2025 lançant une dynamique de travail qui se déploiera jusqu'en 2027.

Instance de suivi et d'orientation du programme, il est composé de représentants issus du réseau de la FNADAC et d'institutions publiques nationales dont des administrateurs et personnalités qualifiées de la FNADAC, la Banque des Territoires, le ministère de la Culture, le ministère de la Transition écologique, le GIP EPAU, Villes In Vivo. D'autres organisations sont pressenties pour rejoindre le COPIL d'ici à sa prochaine réunion.

## En synthèse et mise en perspective

Par cette dynamique de **recherche-action**, Chrysalide entend faire émerger une **intelligence collective** propice à la structuration de politiques culturelles durables, ancrées dans la réalité des territoires.

Avec CHRYSALIDE, la FNADAC affirme son rôle de catalyseur de transformation écologique, au cœur des politiques culturelles locales, en donnant aux collectivités les moyens d'agir dès aujourd'hui pour demain.

## Contacts presse et partenaires

**FNADAC – Fédération nationale des DACs**

**78, Quai de la Rapée 75 012 PARIS**

Président : Christophe BENNET

Directrice opérationnelle : Adeline BROUSSAN

[contact@fnadac.fr](mailto:contact@fnadac.fr)

---

### Plus d'informations sur Alternatives vertes 2 :

Vous trouverez ici la page d'information gouvernementale sur les 14 lauréats : <https://www.info.gouv.fr/actualite/france-2030-14-nouveaux-laureats-du-dispositif-alternatives-vertes-2-soutien-a-la-transition-ecologique-du-secteur-de-la-culture>

Vous trouverez ici le communiqué de presse du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/presse/communiques-de-presse/france-2030-14-nouveaux-laureats-du-dispositif-alternatives-vertes-2-soutien-a-la-transition-ecologique-du-secteur-de-la-culture>

### Plus d'informations sur la FNADAC :

Retrouvez-nous sur notre site internet : <https://fnadac.fr/>

Suivez toutes nos actualités, dont celles de CHRYSALIDE, sur nos réseaux ([LinkedIn](#)).

Utilisez ces mots-dièse : #ChrysalideCulture #FNADAC #TransitionÉcologiqueCulture

## A propos de France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr) | [@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

## A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](https://banquedesterritoires.fr)

